



NOVEMBRE 2013

le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Le Comité des Sages

Feux de la Saint-Jean

Forum des Associations

Barbecue Party

Randonnée d'Octobre

L'Hautil, désert numérique

Vos suggestions pour mieux vivre à l'Hautil

PRIF Bois de la Barbannerie

Stationnement et Sécurité routière

Nuisances aériennes

Aérodrome des Mureaux

Histoire de l'école de l'Hautil

Lire Arnaldur Indridason

Agenda

Recette

Hautil Pratique

L'Hautil, désert numérique



4G, fibre optique, câble, ADSL, .. les moyens de communications supersoniques ne manquent pas .. sauf bien sûr à l'Hautil où nous devons nous contenter d'un ADSL poussif.

Coupures internet et débits anémiques sont notre lot quotidien. Quels débits espérer sur l'Hautil ? Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? Y a-t-il un meilleur opérateur qu'un autre ? Comment faire face à des problèmes de lenteur ou de déconnexions ? Y a-t-il des solutions pour améliorer les choses ? Quid de la fibre optique ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions.

PRIF de l'Hautil et Oise

Le PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière) de l'Hautil et Oise vient d'être étendu aux Bois de la Barbannerie. Ce territoire de 251 hectares qui comporte aussi les coteaux agricoles de Bellefontaine est un maillon important de la continuité entre le Vexin et la boucle de Chanteloup au Sud



Les PRIF correspondent à une politique d'acquisition foncière menée par la Région en vue d'aménager et de protéger les espaces naturels.

Activités de l'association



Vous retrouverez dans ce numéro un compte-rendu en photos de nos dernières activités en date: Feux de la Saint-Jean, Forum des associations, Barbecue Party et Randonnée pédestre.

Cette année nous avons remplacé la rituelle Gigot Party par un barbecue. Si vous avez des suggestions d'animations, n'hésitez pas à vous exprimer, nous sommes à l'écoute !

Edito

Bienvenue à l'Hautil

Je m'adresse plus particulièrement aux nouveaux arrivants sur l'Hautil (ceux qui, comme nous, ont choisi d'échapper à la proche montée des eaux due au réchauffement climatique en déménageant en haut d'une colline). Je vous propose de venir découvrir notre association au chalet du Club de Foot, avec votre famille ou seul, le vendredi 22 novembre 2013 à partir de 20h, pour un petit buffet campagnard autour du Beaujolais Nouveau. Cette année ce sera gratuit pour les nouveaux habitants de l'Hautil désireux de rejoindre notre association (une offre incroyable de générosité, malgré mes origines aveyronnaises).

Ce sera l'occasion de découvrir tout ce que l'association "Bien Vivre à l'Hautil" fait depuis plus de 30 ans (ses 50 bénévoles de 12 nationalités différentes, ses animaux de cirque, ses hamsters dressés, ses chiens fous et ses danseuses orientales) dans nos deux domaines de prédilection : l'animation (randonnées, repas, fêtes, visites, conférences, ...) et la défense de l'environnement (afin que nos enfants puissent aussi profiter de ce trésor de nature sauvage aux portes de Paris).

Nous pouvons vous promettre que, comme de coutume, nous passerons une très bonne soirée pleine de bonne humeur, de joie de vivre, d'anecdotes, d'histoires, de jeux, d'un peu de sérieux et le tout dans une organisation aussi remplie d'amateurisme et de bonne volonté qu'il est possible. Vous pourrez manger, boire, rire, chanter faux, faire le pitre et personne ne vous fera de reproches. Vous découvrirez cet indescriptible "esprit Hautillois" qui a suscité la même phrase à Attila le Hun, à Léonard de Vinci, à Alexandre le Grand et à Gérard Chombier de La-Garenne-Bezons : "Si j'avais su, je serais né la !".

Vous pourrez venir à pied car nous organiserons des départs groupés, la nuit avec des torches, afin de nous protéger de la faune sauvage (sangliers, loups, ours, écureuils, limaces et autres papillons venimeux). Nous avons hâte de vous parler, de vous écouter, de vous serrer dans nos bras (et plus, si affinités). Nous vous dévoilerons tous nos secrets sans vous demander les vôtres, nous vous dirons combien il y a d'arbres dans la forêt et vous serez intronisés dans le cercle en expansion des BVHoises et BVHois.

A très bientôt pour de nouvelles aventures avec vos voisins. C'est le moment de rencontrer ceux qui vivent au même endroit que vous, qui ont les mêmes espoirs, les mêmes rêves et les mêmes préoccupations que vous.

Lisez notre petit journal gratuit (encore un cadeau), vous y découvrirez ce que nous faisons déjà et pourrez imaginer tout ce que nous pourrions faire avec vous.

A très bientôt. Amitiés,

Lionel

M.C.

Le Comité des Sages

Le Comité de Sages de Triel s'occupe aussi de L'Hautil et des L'Hautillois

Siégeant au "Comité de Sages" créé voici quelques années, notre vice-président Mike Close, qui y participe depuis sa création, nous informe des sujets propres à notre hameau qui y ont été dernièrement débattus.

Le Comité de Sages, composé d'une quinzaine de personnes, est une force de proposition pour les sujets grands et moins grands qui concernent la ville.

Il doit son existence à l'acceptation du Maire actuel Joël Mancel, de la proposition de l'ancien Maire, Amour Quijoux de créer et d'animer le groupe.

Le Comité se saisit lui-même des thèmes de réflexion, certains venant de Triellois qui connaissent les membres du comité et leur implication dans la vie de la commune et, après débat, nous prenons position.

Nous adressons au Maire environ chaque trimestre une liste des sujets et idées traités en lui demandant un rendez-vous pour les présenter. Le Maire demande aux adjoints éventuellement concernés, de participer à la réunion.

Nous avons présenté 107 sujets/ idées depuis 5 ans et une action positive de la municipalité a eu lieu pour un fort pourcentage.

La dernière réunion de notre Comité avec les élus a eu lieu début Octobre et nous pensons offrir nos services au maire élu après les élections de 2014.

Les quatre sujets restant à régler concernant l'Hautil, à part les "éternels" comme la sécurité et les trottoirs, sont :

- La mise en place d'un panneau côté Boisemont pour interdire les camions de plus de 12 tonnes,
- L'enlèvement de deux panneaux, "Parking Privé" sur la barrière de l'ancien "Café du Centre" (ou "L'Hautilus") devenu un immeuble d'habitations (voir page 11).
- Le déplacement du panneau, "Parc aux Étoiles", qui occupe le trottoir devant la Chapelle, empêchant le passage des poussettes et/ou des fauteuils d'handicapés.
- La mise en sécurité de la rue du Cordon et de la rue d'Ecancourt suite à l'enlèvement de plusieurs buses/jardinières servant à ralentir la circulation

Feux de la Saint-Jean



Météo incertaine pour cette édition 2013 de nos traditionnels feux de la Saint-Jean. Mais c'était sans compter sur notre micro-climat local !

C'est donc sous un grand ciel bleu que les danseurs de TGV et Korégrafic ont ouvert la fête.

Le public toujours plus nombreux

a pu ensuite applaudir successivement les musiciens d'A-Lyss, Tony Marlow qui a fait swinguer les plus ou moins jeunes et Despéritas qui a réuni tout le monde sur la piste de danse.

Après avoir essayé une petite frayeur à l'allumage du feu en raison d'un bois détrempé par les pluies récentes, nous avons lancé

quelques lanternes volantes sous les yeux amusés des enfants.

Encore une fête parfaitement réussie pour le plaisir du plus grand nombre, espérons que nous pourrons la reconduire l'année prochaine !

VdS

Forum des Associations

Premier rendez-vous de la rentrée, le forum des associations qui se tient au COSEC est l'occasion de renouer avec vous tous. Mais aussi de rencontrer nos élus et de nouveaux habitants ou de simples curieux et amoureux de la nature.

Nous y présentons régulièrement l'association, nos activités, animations et combats au travers de nombreux panneaux d'informations actualisés et illustrés de photographies.

Vous préférez la convivialité à l'isolement ? Vous vous souciez de votre environnement ? A vous qui voulez qu'entre la Seine et la Forêt de l'Hautil il fasse « bon vivre » ... alors rejoignez-nous !

Merci à tous les bénévoles qui ont assuré une permanence par cette belle journée de Septembre.



En ce dimanche 29 septembre, BVH organisait son barbecue annuel. Au menu du jour : apéritif. En entrée salade mexicaine. En plat, trois viandes : travers de porc, côtelettes d'agneau et cuisses de poulet proposés avec frites et salade verte. Enfin, dessert maison. Le tout présenté sur de superbes tables habillées de décors automnaux par notre Cathy.

Pas mal ! Non ? De quoi donner des regrets aux absents. Nous leur donnons rendez-vous, pour l'année prochaine ou le samedi 15 mars 2014 en cession de rattrapage pour le repas des régions. Pour les présents, je suis convaincu de votre fidélité et vous en remercie.

Au niveau participation, nous par-tîmes 50 ; mais par un prompt ren-

fort nous nous vîmes plus de 60 en arrivant à table (sans compter les ados ni les enfants).

Tant, à nous voir cuisiner avec un tel visage, les plus affamés reprenaient de l'appétit.

Pas de Cid à table ni de Corneille dans les arbres... Veuillez trouver dans ces deux dernières phrases que l'expression d'un traumatisme profond laissé par un professeur de lettres.

Cette affluence, plus 30% par rapport à 2012, record de participation largement battu, n'est pas notre but ultime. Mais elle nous conforte dans nos idées : ces manifestations répondent bien à des attentes.

Nos retours d'expérience sur l'organisation de repas nous avait fait prévoir " large ". Mais aidé par le grand appétit de certains et ce succès, qui a dépassé nos ambitions, nous n'avons pas été en mesure de servir tout le monde avec notre largesse habituelle. A ceux qui auraient pu ronchonner et qui ne l'ont pas fait: Merci.

Mais rassurez-vous, nous ne sommes pas tombés en rupture de stock au niveau boisson.

Barbecue Party

L'honneur est donc sauf.

Convivialité et bonne humeur sont restées présentes tout le long du repas. Un simple moment de partage où questions sérieuses ou superficielles ont été abordées dans la bonne humeur avec tolérance et sans prise de tête.

Commencer à se parler n'est ce pas commencer à se connaître ?

Bernard





Randonnée d'Octobre

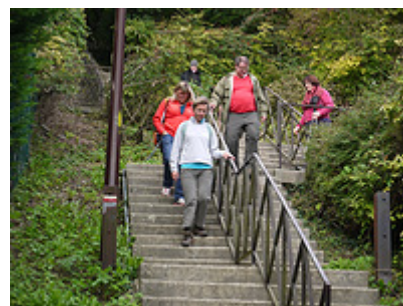
Fraicheur et soleil pour ces dix kilomètres de marche au départ des pittoresques bords de Seine à Villennes. En retard comme d'habitude mais en grand nombre, la troupe joyeuse s'était tout d'abord rassemblée au pont de Villennes.

En route vers Médan et son château, nous avons la chance d'avoir de nombreux conférenciers au sein de notre association. Claude nous conte par le menu l'histoire des lieux et de ses hôtes. Le château de Médan est un ancien pavillon de chasse, qui conserve le souvenir de Ronsard et des poètes de la Pléiade, celui du roi Henri IV et de ses amours avec la belle Gabrielle d'Estrées, mais aussi celui du poète belge Maurice Maeterlinck, l'auteur de *Pelleas et Melisande* et de la féerie de *L'Oiseau bleu*. Au musée Emile Zola c'est Jacqueline qui prit le relais pour un aussi passionnant récit.

Arrivés à Breteuil la nature reprend ses droits puis nous traversons le Bois de Médan. Après un passage périlleux sur la RD154, juste avant Marsinval, nous grapillons un excellent raisin noir qui bordait le chemin. Puis nous suivons le GR1 qui traverse le Bois des Bruyères en direction de Bures. Là nous prenons le GR26 qui nous ramènera sur Villennes.

Un superbe point de vue nous permet de découvrir la marina Saint-Louis et 177 marches plus bas nous arrivons à l'église de Villennes. Un pot de l'amitié conclura cette belle sortie.

VdS



L'Hautil, désert numérique

4G, fibre optique, câble, ADSL, .. les moyens de communications supersoniques ne manquent pas .. sauf bien sûr à l'Hautil où nous devons nous contenter d'un ADSL poussif.

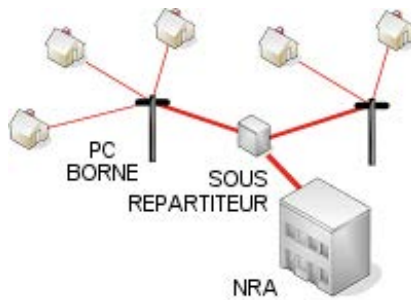
De plus, un grand nombre d'Hautilois ont eu ou rencontrent actuellement des problèmes de connexion à internet via l'ADSL : déconnexions, lenteurs, micro-coupures.

Rencontrant moi-même des problèmes, il me paraissait intéressant que nous partagions notre expérience collective afin peut-être d'en tirer des enseignements. Quels débits espérer sur l'Hautil ? Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? Y a-t-il un meilleur opérateur qu'un autre ? Comment faire face à des problèmes de lenteur ou de déconnexions ? Y a-t-il des solutions pour améliorer les choses ? Quid de la fibre optique ?

L'ADSL ça marche comment ?

Le principe technique de l'ADSL est de faire passer les données numériques et les communications vocales en même temps par la ligne téléphonique en utilisant différentes fréquences. La voix est cantonnée à des fréquences inférieures à 3000hz et les données de l'ADSL vont passer au-dessus de 3000hz jusqu'à 2,2 MHz environ. Ce sont vos 2 fils de cuivre qui vont servir à tout acheminer entre le central téléphonique où vous êtes raccordé (répartiteur de Chanteloup-Vignes ou NRA Noeud de Raccordement Abonnés) et votre domicile. Les signaux ADSL partent donc de Chanteloup en empruntant une ligne aérienne sur près de 5 km avant d'arriver, pour la plupart des Hautilois, au sous-répartiteur situé près de la Chapelle. De là une autre ligne va les amener jusqu'à votre domicile, soit en direct soit en passant par un petit boîtier appelé pc borne (point de concentration) qui dessert en général un petit ensemble de maisons (copropriété par exemple). Parfois le cheminement peut être

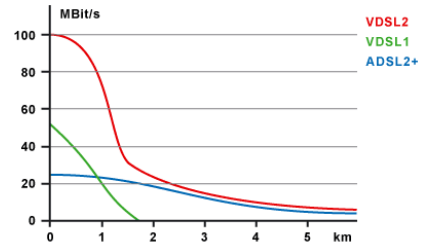
encore plus tortueux, ainsi dans les copropriétés récentes, la ligne passe en général en souterrain avant d'arriver au pc borne. La boucle locale relie un utilisateur du réseau au premier niveau d'équipement du réseau auquel il est connecté (de sa prise soit au pc borne soit au sous-répartiteur).



Aujourd'hui l'ADSL 2+ (une évolution de l'adsl) permet d'atteindre, en sortie du répartiteur, des débits de plus de 20 Mbps dans le sens descendant avec un débit maximum du sens montant à 1 024 kbps. A la prise téléphonique, le débit maximal dépend de l'atténuation totale subie par les signaux durant leur trajet sur la ligne de l'abonné, atténuation qui dépend de la longueur et du diamètre de chaque tronçon de la ligne. La technologie ADSL est soumise à une sévère limitation en terme de distance entre l'abonné et le central téléphonique. Plus vous êtes éloigné de votre central, plus le débit maximal est limité.

Le diamètre du fil de cuivre entre le répartiteur de Chanteloup et l'Hautil est de 0,6 mm soit une valeur assez

les débits anémiques constatés dans notre hameau. Le tableau ci-dessous donne les débits espérés en fonction de la distance du répartiteur. Si le répartiteur avait été installé au centre de Triel nous aurions des débits de deux fois supérieurs.

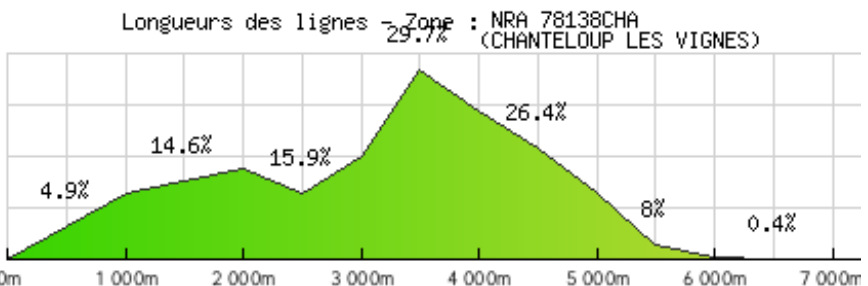


Quels débits espérer sur l'Hautil ?

Près de 25 foyers hautilois ont répondu à notre appel et se sont prêtés au test de débit proposé courant septembre. Voici les résultats :

Opérateur	%Foyers	Débit Moy.
SFR	48%	1,59 Mbps
Orange	35%	1,79 Mbps
Free	13%	1,73 Mbps
Alice	4%	0,5 Mbps

Soit en moyenne globale un débit de 1,7 Mbps avec des maximum reportés de 3,25 Mbps (SFR), 2,7 Mbps (Free) et 2,6 Mbps (Orange). La moyenne de la longueur des lignes est de 5 095 mètres.



Statistiques basées sur un panel de 9 581 lignes, au 08/09/2013
Source: www.DegroupNews.com

faible (on utilise plutôt du 0,8 mm sur de telles distances), mais c'est surtout de son éloignement que nous devons

A part Alice (nombre d'abonnés pas représentatifs), les débits moyens sont quasi identiques entre opéra-

teurs mais comme chaque ligne d'abonné diffère de celles des autres, il ne faut pas en déduire que les débits obtenus, pour une même ligne, seront identiques en changeant d'opérateur comme nous allons le voir.

Avec de tels débits seuls un web poussif, mail et téléphone sont permis, il n'est pas possible de profiter de la TV. Les téléchargements sont extrêmement longs et le streaming des vidéos saccadés. Les nouveaux usages d'internet sont malheureusement interdits à tous les Hautilois.

Doit-on changer d'opérateur pour espérer avoir de meilleurs débits ?

Comme les moyennes ne le montrent pas, le débit peut effectivement être différent pour une même ligne entre deux opérateurs. Tout d'abord parce que chaque opérateur n'utilise pas les mêmes équipements il se peut que les débits diffèrent. On peut se faire une première idée en faisant un test d'éligibilité sur <http://www.degroup-test.com/>, vous y obtiendrez les caractéristiques techniques de votre ligne ainsi que les débits proposés par les différents opérateurs (Orange, Bouygues, Numéricable, SFR mais pas Free). Tous les opérateurs sauf Free brident volontairement le débit des lignes en fonction de leur qualité pour éviter les soucis de connexion. A contrario Free envoie toujours le débit maximal ce qui peut provoquer des pertes de synchro si la ligne est de piètre qualité. En règle générale Free est capable de fournir un débit supérieur (jusqu'à 2 Mbit/s de plus) que la concurrence en raison de techniques d'optimisation du débit.

Outre les faibles débits, les problèmes de coupure (pertes de synchro) sont légions et vous êtes nombreux à évoquer vos problèmes passés ou actuels, toujours longs et complexes à résoudre. Le dégroupage n'arrange pas les choses puisque l'opérateur historique Orange n'assure que la continuité électrique des lignes et non leur fiabilité, du coup les abonnés dégroupés rencontrent les pires des

difficultés quand leur ligne vient à défaillir.

Les pertes de débits ou de synchro peuvent avoir des origines multiples :

- problème d'isolation de la ligne sur les câbles (blindage du câble, présence de paires voisines le long du même faisceau de câble utilisées pour d'autres services), de son implantation aérienne (plus exposée) ou enterrée.

- perturbations électromagnétiques puissantes le long du parcours (émetteurs radio à proximité).

- nombre important d'épissures le long du câble (sources de bruit par écho et résonance).

- câblage de pose ancien (à cause du vieillissement des isolants, les fuites de puissance augmentent avec le temps, et la résistance des conducteurs augmente par oxydation).

- nombre important et qualité des filtres installés au domicile ou au central (l'offre de dégroupage partiel induit un filtrage mixte, source d'atténuation supplémentaire).

- problème d'isolation et qualité du câblage de l'installation intérieure de l'abonné (sources de parasites induits par l'équipement électronique, les lampadaires halogène, les déclencheurs de tubes néon, les équipements de puissance, utilisation de rallonge téléphonique).

Le premier conseil que l'on peut donner en cas de problème est la ténacité. Ainsi aura-t-il fallu trois mois à Orange pour fiabiliser ma propre ligne! Abonné satisfait de Free depuis 2005 les premiers problèmes ont commencé en juillet de cette année, des pertes de synchro fréquentes et longues, des heures voire des jours entiers sans internet, insoutenable pour un accroc du net ! Après deux visites de techniciens Free et trois visites de techniciens Orange (et donc autant de demi-journées perdues) la ligne fut rétablie. Des interventions il y en a eu: défaut coté sous-répartiteur corrigé, câble rouillé rectifié dans le pc borne, mutation de paires côté distribution (entre la maison et le sous-répartiteur), défaut ligne constaté côté

transport (entre le sous-répartiteur et le répartiteur de Chanteloup). Ce dernier point est intéressant car Orange a refusé de corriger le défaut constaté arguant que le contrat les liant à Free ne les obligeait pas à fiabiliser la ligne. En fait Orange n'a pu procéder à une mutation de paires côté transport car les 7 paires de fibres étaient HS, ce qui interdisait à tout nouvel habitant de l'Hautil d'avoir le téléphone ! Je n'ai pu malheureusement savoir ce qui avait été réellement fait mais le service a été rétabli quelques jours après l'intervention de FT à mon domicile. On peut regretter le peu de sérieux de transparence que montrent les opérateurs lorsque des incidents de ce type interviennent.

En cas de difficulté à résoudre un problème, nous vous conseillons (dans l'ordre) :

- d'essayer d'obtenir des conseils et de l'aide sur des forums internet spécialisé par opérateur

- d'écrire à votre opérateur en recommandé avec accusé de réception pour signaler les difficultés que vous rencontrez, rappeler que vous avez contacté le support technique par téléphone, etc.

- faire intervenir le médiateur des communications électroniques (<http://www.mediateur-telecom.fr>)

- si malgré les actions menées auprès de votre opérateur, le problème n'est pas résolu, de prendre contact avec une association de consommateurs (<http://www.dgccrf.minefi.gouv.fr/associations/index.htm>) afin d'obtenir une assistance dans vos démarches. Vous pourrez également saisir la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf>).

La fibre optique, une réponse à nos problèmes ?

Comme nous le constatons amèrement sur l'Hautil, l'ADSL est une technologie qui crée une fracture sur le territoire et ne permet pas aux abonnés d'avoir tous le même service. En outre, cette technologie ne permet

plus de répondre à l'ensemble des besoins auxquels vont être soumis entreprises et particuliers :

- Téléconsultation et télédiagnostic à domicile, soutien à domicile des personnes âgées par visioconférence HD
- Télétravail
- Téléchargement de documents volumineux, visioconférence HD
- Entreprise, informatique distribuée sur le réseau (conception Assistée par Ordinateur, imagerie médicale à haute résolution, e-learning, catalogues de produit avec photos, réalité virtuelle)
- Formation professionnelle continue à distance (exercices avec séquence vidéo, visioconférence HD, réalité virtuelle pour certains métiers)
- E-commerce, consultation des catalogues produits enrichis de vidéos et d'applications en 3 Dimensions (3D)
- E-éducation, Compléments éducatifs en ligne (encyclopédies, manuels d'exercices, ...) enrichis de vidéos, de jeux, de 3D, rediffusion de cours en vidéo HD sur Internet aux élèves présents au cours.

Avec des usages de plus en plus gourmands en débit et souvent cumulés dans un même foyer ou une même entreprise, la fibre optique est la seule réponse à terme pour apporter le très haut débit (100 Mbps).

Avec l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique des

Yvelines (SDTAN) en février 2012, le Département s'est engagé à ce que tous les Yvelinois disposent de la fibre optique d'ici à 2020. La fibre optique est la technologie des prochaines décennies, c'est un investissement ambitieux mais pérenne qui est soutenu par la Région et l'Etat et mené en partenariat avec l'ensemble des communes. Le Président du Conseil Général, Alain Schmitz, en a fait *"l'un des plus importants chantiers de la mandature"*.

En zone très dense (Elancourt, Le Chesnay, Marly-le-Roi, etc.) plusieurs opérateurs pourront déployer de manière concurrentielle plusieurs réseaux optiques. En zone moyennement dense, les deux opérateurs, SFR et Orange ont décidé d'investir dans 104 communes. Pour les 158 communes restantes, c'est le Département des Yvelines qui prend en charge le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant (FFTH).

Pour les communes de la CA2RS et Triel-sur-Seine en particulier, le déploiement de la fibre sera opéré par Orange sans co-investissement du département à l'horizon 2020. Nous serons donc les derniers servis. De plus on peut craindre le manque d'empressement de l'opérateur historique pour fibrer une zone aussi peu dense que notre quartier qui en outre ne

compte aucun immeuble (plus rentable à fibrer que des maisons individuelles) comme cela a été le cas pour Numéricable. A moins que le développement du Parc-aux-Etoiles nous apporte une heureuse surprise dont bénéficieraient les Hautilois ?

Il est surprenant que la CA2RS ne se soit pas emparée du sujet car le très haut débit est devenu un argument économique essentiel pour les entreprises et devrait représenter un enjeu stratégique pour la communauté d'agglomération. La concurrence par les infrastructures (la fibre optique est une infrastructure réseau) est un luxe que notre intercommunalité ne peut pas se permettre.

On le voit, équiper le département entier demandera du temps et des financements importants, pas forcément disponibles par temps de crise.

En attendant on fait quoi ?

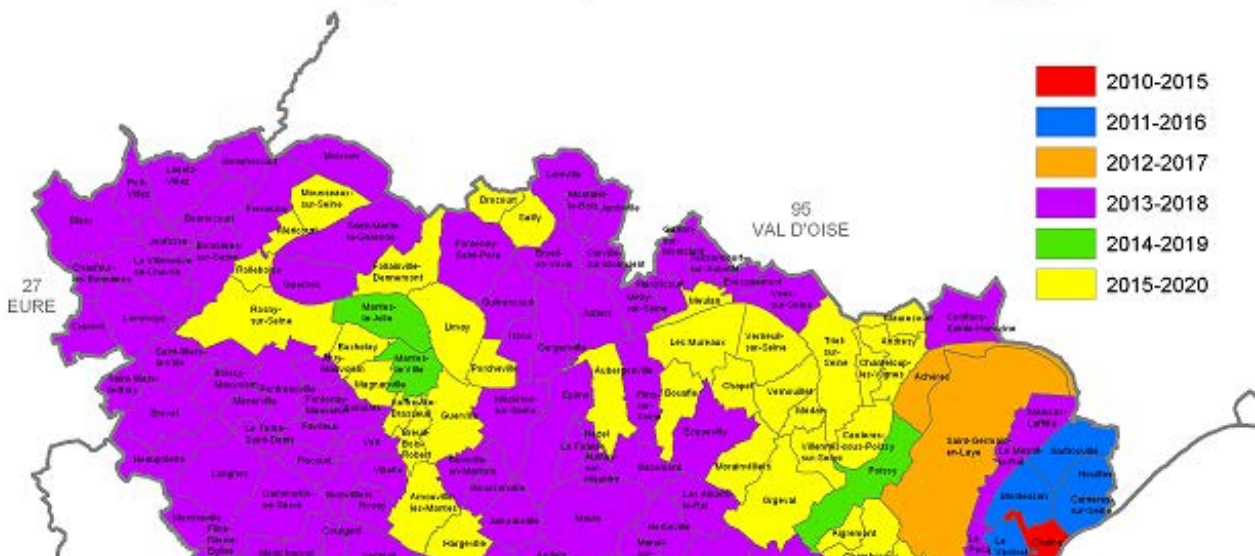
En attendant un hypothétique déploiement de la fibre jusqu'à nos maisons on pourrait exiger de l'opérateur historique qu'il entretienne au mieux le réseau existant.

Par ailleurs il existe des solutions intermédiaires comme par exemple remplacer le câble en cuivre par un câble optique pour raccourcir les

Le haut-débit pour tous les yvelinois d'ici 2020



Yvelines
Conseil général



lignes des abonnés à l'ADSL -1 km de cuivre au lieu de 5 c'est un débit qui passe du minimum (512 kbit/s) au maximum (20 Mbit/s) - et injecter les signaux au sous-répartiteur et non plus au NRA (central téléphonique de Chanteloup) :

- le déport optique : cette solution consiste à installer des équipements convertissant les signaux ADSL en signaux lumineux (et vice-versa) aux deux extrémités d'un câble optique reliant le sous-répartiteur à son NRA. Les accès ADSL de tous les opérateurs présents au NRA sont ainsi ren-

voyés au sous-répartiteur en toute transparence concurrentielle.

- le réaménagement de la boucle locale : les équipements actifs (DSLAM) permettant l'accès ADSL des abonnés impactés par la montée en débit sont installés au niveau du sous-répartiteur de la Chapelle qui devient ainsi un NRA.

Dans les deux cas l'avantage est qu'on ne touche pas au dernier tronçon du réseau qui mène du sous-répartiteur aux habitations ce qui

représente la partie la plus coûteuse à traiter pour les particuliers. Néanmoins, en raison des investissements consentis, le risque de cette solution est qu'elle peut retarder le déploiement de la fibre à l'abonné.

Mais avant d'en arriver là, peut-être faudra-t-il sensibiliser nos élus aux enjeux du développement de la fibre optique et de ses usages, à quand un monsieur "fibre optique" à la CA2RS ?

VdS

Vos suggestions pour mieux vivre à l'Hautil



Bernard, qui a rejoint récemment le Bureau de BVH (exemple à suivre !) nous rappelle juste à propos que l'association ne se cantonne pas à l'animation du hameau.

"En ce dimanche 29 septembre, BVH organisait son barbecue annuel. Il faisait suite aux Feux de la Saint-Jean de fin juin et précédait le "Beaujolais Nouveau" de mi novembre. Que de fêtes ! Que des fêtes ? pourraient être tentés de penser certains.

Mais que nenni. Au quotidien BVH ce sont des actions concrètes sur des dossiers de fond. Pour mémoire :

- Une charte forestière pour l'ensemble du Massif de l'Hautil, coteaux compris (avec la participation des élus et des propriétaires).

- Une demande de classement de

l'Hautil en "Forêt de protection" auprès des pouvoirs publics (deux préfets concernés : Yvelines et Val d'Oise).

- Participation au CIRENA contre les nuisances aériennes liées au changement de tracé et au passage des avions en rase-mottes.

- Participation (un peu au point mort, de mon point de vue) au Collectif pour la Sécurité Routière sur l'Hautil. C'est le sujet principal de préoccupation des Hautillois suivit des problèmes de connexion internet.

- Contestation du déclassement des zones boisées et des terrains de sports du nouveau PLU de Triel.

- Contestation des permis de construire (avec les riverains) visant à densifier l'Hautil et à augmenter la déforestation.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes une association apolitique et areligieuse. Nos actions ne sont pas partisans mais visent à protéger notre qualité de vie sur notre plateau et, de façon annexe, à animer notre petite vie locale."

Je rebondis sur les propos de

Bernard pour vous demander à tous de nous faire part de vos suggestions. Quelles sont vos préoccupations, vos attentes vis à vis de nous ? Quels sont vos souhaits en termes d'animations ou de sorties?

Nous avons entendu parler de ralye pédestre, faites-nous part de vos idées concrètes !

Et les jeunes de l'Hautil, que veulent-ils ?

Vous pouvez aussi rejoindre l'association au Bureau ou tout simplement participer à l'organisation de nos manifestations.

Enfin n'oubliez pas d'adhérer à notre association, En adhérant, vous contribuez à motiver nos bénévoles qui agissent pour vous.

Vous contribuez à rendre notre association plus forte, à faire en sorte que les dossiers qu'elle défend soient mieux entendus par les pouvoirs publics.

Pour vous exprimer vous pouvez envoyer un mail à planitre@hautil.org ou tout simplement déposer un courrier dans la boîte à lettres du président ou d'un membre du bureau que vous connaissez.

Bernard et Vincent

PRIF des Bois de la Barbannerie

Vous vous souvenez peut-être de la tentative de privatisation des Bois de la Barbannerie qui eut lieu en 2003 et contre laquelle notre association s'opposa vivement.

Les 46 hectares de ces bois viennent de faire l'objet d'un PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière) par l'Agence des Espaces Verts oeuvrant pour le Conseil Régional d'Ile de France ou plutôt d'une extension du PRIF Hautil Oise existant qui représente aujourd'hui une superficie de 251 hectares.

Cette extension du PRIF permet de conforter la préservation des lisières de la forêt de l'Hautil, et une continuité écologique majeure et multidirectionnelle dans une boucle de la Seine, en lien avec la vallée de l'Oise et le PNR du Vexin français.

C'est la commune d'Andrésy par délibération du 22 septembre 2011, qui a demandé à l'Agence des espaces verts, l'extension du périmètre régional d'intervention foncière de l'Hautil et Oise. A ce jour, la prise en charge des frais d'entretien est en cours de négociation avec les collectivités locales.

Le PRIF actuel est composé de deux entités environnementales distinctes : le Bois de la Barbannerie et les coteaux agricoles constitués par le balcon de Bellefontaine.

Ce PRIF situé proche du parc naturel régional du Vexin français, à proximité

de la ville nouvelle de Cergy Pontoise, délimité à l'ouest par la frange boisée du massif de Hautil et à l'est par l'Oise, est un maillon important de la continuité entre le Vexin et la boucle de Chanteloup au Sud. Cette entité paysagère, agricole et boisée constitue un corridor écologique majeur de cet ensemble de territoires.

Historique

Les nombreux documents de planification territoriale ont toujours reconnu l'importance de préserver des liaisons naturelles dans ce secteur.

Dans La Ceinture Verte (IAURIF, 1989), il est indiqué : « les coteaux de l'Hautil, la bordure sud/ouest de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, nécessitent une protection accrue pour y maintenir l'activité agricole et les bois. Des acquisitions foncières sont à prévoir », et préconisé de renforcer la protection de ces espaces.

Le Plan Vert (1995) préconise la protection et la mise en valeur de

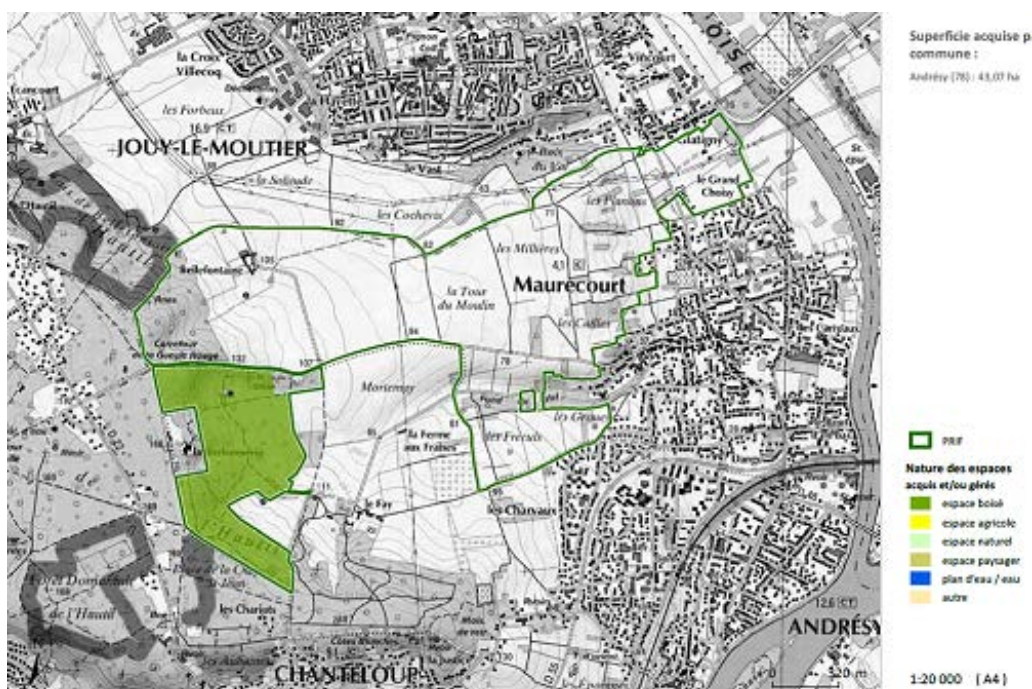
l'espace ouvert des vallées et place cette région au centre d'un réseau d'espaces naturels : Hautil-Oise-Vexin-Boucle de Chanteloup-Seine.

Une étude du CAUE 78 en 2005 a montré par ailleurs l'intérêt de préserver un vaste territoire, des berges de l'Oise aux coteaux de l'Hautil, s'étendant au nord vers le Vexin français, afin de préserver les franges agricoles de l'agglomération de Cergy-Pontoise, et au Sud sur le territoire d'Andrésy (le val du Fay).

Le conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts, le 22 septembre 2009, et le Conseil Régional, le 18 novembre 2009, ont délibéré favorablement sur la création du périmètre régional d'intervention foncière de l'Hautil et Oise sur une superficie de 205 ha.

Les enjeux

A l'échelle de la région, la plaine de Maurecourt appartient à la continuité des espaces ouverts



agricoles de la vallée de la Seine, constituant une respiration essentielle dans un contexte urbain en expansion. Cette continuité ouverte de vaste coteau agricole permet la lecture du grand paysage de la vallée de l'Oise et de sa confluence avec la Seine.

Au SDRIF 2008, les espaces concernés par l'extension du PRIF sont classés en « espace paysager » et en « bois et forêt ». Une « continuité écologique ou coupure d'urbanisation à maintenir » est par ailleurs identifiée.

Dans le cadre du « système régional des espaces ouverts » et de la valorisation de la ceinture verte, il est stipulé entre autre « de préserver des espaces ouverts très appréciés pour leur proximité du cœur d'agglomération, et l'agri-

culture périurbaine fragile, qui assure en partie la gestion de ces espaces ».

Ce territoire est intégré à l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval et au Grand Paris dans le cadre du Contrat de Développement Territorial Confluence (intégrant les agglomérations de Cergy-Pontoise et des Deux Rives de Seine (CA2RS)).

VdS

Un **PRIF** est l'expression d'une décision politique concertée permettant à la Région d'Ile-de-France, agissant par l'Agence des Espaces Verts de mettre en oeuvre une démarche et des actions de préservation et de mise en valeur des espaces ouverts.

L'instauration d'un PRIF (après délibération des acteurs suivants : commune, Conseil Régional, Agence des Espaces Verts) autorise l'Agence des Espaces Verts à intervenir afin de pérenniser la vocation naturelle ou agricole d'un site délimité. Un PRIF vise à endiguer un risque d'urbanisation « en tache d'huile », à concilier l'ouverture au public et la préservation des qualités écologiques du milieu, à mettre en valeur les paysages, à conforter le maintien de la production agricole, à prévenir la dénaturation et la banalisation des espaces ouverts, à préserver les ressources naturelles.

Stationnement et Sécurité routière



Interdiction de stationner abusive

Nous vous informons que, contrairement à ce que laisse à penser les panneaux d'interdiction et les plots disposés au sol, il est tout à fait autorisé et possible de garer son véhicule sur les places de stationnement situées

devant le 54 rue des Frères Leiris.

Nous avons demandé à la mairie l'enlèvement de ces panneaux qui ne se justifient pas sur cet espace public.

La ronde infernale des camions

Tous les accès au plateau de l'Hautil sont normalement interdits aux plus de 10,5 Tonnes (Rue du Cordon) et 12 Tonnes (autres axes). Or régulièrement des poids-lourds d'un tonnage manifestement supérieur à ceux autorisés empruntent la RD 22.

Lors de leurs manoeuvres, ils représentent un grave danger pour les riverains et usagers de la route.



Nuisances aériennes



Un colloque pour préserver la santé des Franciliens

“Le transport aérien, est un des principaux pollueurs de l'air sur la planète et le trafic va doubler d'ici 2030 !” et l'Hautil fait partie de la planète. Depuis que le décret de NKM nous a envoyé dans les airs plus d'avions qu'avant le relèvement de leur altitude d'approche nous avons constaté que le bruit des moteurs commençait souvent vers 5 heures du matin. Mais nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre, il y a pire... et beaucoup d'habitants de la Région parisienne ne se doutent pas des conséquences que ces pollutions ont sur leur santé et celle de leurs enfants.

Les associations franciliennes de protection de l'environnement et de lutte contre les nuisances aériennes, dont le CIRENA, ont voulu sensibiliser les Franciliens et leurs élus sur ce sujet en organisant un colloque le samedi 12 octobre 2013 dans les locaux du Conseil Régional. Bien Vivre à l'Hautil a répondu présent ainsi que de nombreuses associations d'Île-de-France toutes mobilisées sur le thème “**Moins de nuisances aériennes pour préserver la santé des Franciliens**”.

Jusqu' à ce jour des rencontres ont été organisées, la plupart du temps, uniquement sous l'angle de la promotion de ce mode de transport et très rarement sous celui de **sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de la santé des personnes exposées**

aux nuisances. Ce colloque a été riche d'informations.

Des atouts, des nuisances.

Bien que reconnaissant les atouts de l'aérien et sa nécessité dans la “chaîne des moyens de déplacements”, il faut savoir que le transport aérien est un des principaux pollueurs de l'air sur la planète et que le trafic est en augmentation constante et contribue à l'effet de serre de façon importante, non seulement par son bilan carbone total mais aussi par les traînées de condensation d'eau visibles à l'œil et les oxydes d'azote qui sont induits à la sortie des réacteurs.

L'information à propos du transport aérien en Île-de-France est souvent tronquée.

Après le grand débat public sur la transition énergétique, qui ne peut être dissocié du volet des gaz à effet de serre et de la pollution de l'air, micro particules et oxydes d'azote émis par les moteurs, cette rencontre permettra l'expression des points de vue sur des sujets rarement évoqués, par exemple l'analyse des bonnes pratiques d'autres aéroports européens qui ne sont pas en faillite après avoir **supprimé les vols de nuit...**

Les associations ont donc décidé de laisser une large place aux échanges, à la suite des courts exposés d'experts afin de **débloquer une situation injuste en Île-de-France**, celle des populations subissant des nuisances

considérées comme inéluctables (notamment les bruits soudains et importants la nuit) et un secteur économique qui, comme d'autres, rencontre des difficultés. La recherche de dialogue et de solutions d'améliorations est donc ce qui a motivé collectivement les associations organisatrices.

Dialogues et échanges avec le public.

Ce colloque était présidé par M. Pierre SERNE, vice-président du Conseil Régional en charge des transports. Des spécialistes internationaux et nationaux ont exposés l'état de leur vision du transport aérien dans les domaines du **bruit**, de la **pollution de l'air**, de l'**impact sur la santé** des habitants vivant sous les couloirs aériens (un quart des Franciliens). Ils ont échangé avec le public et proposé des avancées concrètes pour réduire l'ensemble de ces nuisances, telle que la descente douce pour l'atterrissage afin de réduire le bruit perçu et la pollution de l'air, la réduction des vols de nuit. Ils ont proposé de mettre à égalité l'ensemble des systèmes de transport afin que chacun paie le même prix son carburant.

Transparence et prise de conscience.

Les associations veulent sensibiliser les **Franciliens, leurs élus et les médias** au fait que les impacts de ce système de déplacement leurs sont cachés depuis fort longtemps. Les données de consommations énergétiques et le bilan carbone de ce transport sont sortis des comptes de la nation en raison d'une directive ministérielle. Il est temps que la transparence s'installe en ce domaine. Les intervenants du colloque ont démontré qu'il est possible de réduire sensiblement les nuisances aériennes, à condition que la prise de conscience et les actions

politiques soient au rendez-vous.

Des associations unies et mobilisées.

Réunies autour d'Ile-de-France-Environnement le sujet récurrent depuis des années a été exposé sous tous ses angles avec pour revendications : moins de vols de nuit, moins de mouvements, moins de bruit, moins de pollutions de l'air ... c'est possible !

" De 0 à 50 Km de l'aéroport tout le monde est impacté ! "

Cette information choc frappe par l'importance du problème posé aux Franciliens. Des solutions sont-elles possibles ? C'est en écoutant les interventions des spécialistes que les problèmes sont apparus dans toute leur complexité. Techniques, économiques, fiscales, sociologiques, sanitaires, mais aussi psychologiques, sociales et ...politiques. Prenons par exemple la suppres-

sion des vols nocturnes. Pratiquée dans les principaux aéroports européens comparables à Roissy (Francfort, Schiphol et Heathrow) sans dommages économiques, cette pratique devrait être imposée à Roissy. Autre exemple : la descente vers l'aéroport de Roissy par paliers qui occasionne des nuisances surtout sonores, cette nuisance serait atténuée par la descente en continu appelée "descente douce", elle amènerait en plus une réduction des coûts et de la pollution ainsi qu'une amélioration du confort et de la sécurité.

Autre question essentielle : le développement du transport aérien dans l'avenir, "*dont le potentiel est grand*" (doublement en 2030) et les capacités des avions augmentant, sans un ralentissement dès maintenant des dégagements de gaz polluants, le réchauffement climatique s'accélénera et la pollution de

l'air aussi. C'est là qu'on apprendra que la plateforme de Roissy est aussi polluante que le périphérique parisien.

Mais pour en arriver à maîtriser ce développement "*il faudra initier un état d'esprit différent des décideurs*". Poser le problème en termes de gouvernance, c'est mettre en cause les rapports entre le gouvernement et la DGAC, or jusqu'à présent les propositions des associations ont pour la plupart été ignorées par les deux. Quelles actions les associations devront-elles entreprendre pour faire bouger les inerties ? Quelles autorités compétentes faudra-t-il convaincre ? Sera-il nécessaire d'alerter les "politiques" par l'opinion publique ? Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut rien entendre même s'il s'agit d'un problème de santé publique toutes populations confondues.

C. B.

Aérodrome des Mureaux

Les associations s'interrogent sur le développement de l'aérodrome de Verneuil-Les Mureaux

Des dizaines de milliers d'habitants sont survolés quotidiennement du fait de leur proximité de l'aérodrome de Verneuil-Les Mureaux. A ces deux villes s'ajoutent : Meulan, Evécquemont, Chapet, Vernouillet, Médan, Villennes, Triel (dont l'Hautil), etc. Situé au centre d'une zone urbanisée, cet aérodrome intercommunal est actuellement un sujet de préoccupation pour les riverains. Les associations environnementales, soucieuses de la préservation des lieux de vie, alertent les élus des conséquences néfastes d'un développement non maîtrisé car il est "*ouvert à la circulation publique*" ce qui veut dire que tout avion peut atterrir sur cet aérodrome.

Les dangers d'un PEB (Plan d'exposition au bruit).

Présenté comme une protection pour les habitants, un PEB est la préfiguration d'un développement inéludable. Les dangers sont donc bien réels car ce plan est destiné **à projeter la situation actuelle vers un développement sur les 10 ou 15 années suivantes.** Ces estimations sont basées sur des statistiques chiffrées qui, à notre connaissance, n'ont pas été publiées à ce jour ce qui ne permet pas d'apprécier le développement prévisible.

Ce sont par exemple : le nombre de vols de voyage, d'affaires ou d'entraînement, les types d'avions, le nombre maxi et mini de mouvement sur une période donnée. La connaissance des buts, des règles et des modalités

d'application d'un futur PEB devraient être clairement exprimées car si elles restent cachées, ce qui est le cas actuellement, on peut penser qu'un projet inavoué est en préparation dont les conséquences seront découvertes mais trop tard.

Une commission consultative pour quoi faire ?

Cette commission officielle présidée par un représentant de l'Etat a été créée en 1985 dans un but de concertation entre les usagers, la DGAC (1), les associations environnementales et les élus locaux. Or depuis un certain temps il semblerait qu'elle soit devenue une sorte de chambre d'enregistrement au cours de laquelle la voix des associations n'est jamais prise en considération. Même les élus qui siègent et représentent

les habitants ne soutiennent pas les avis exprimés s'ils ne vont pas dans le bon sens alors que les associations souhaiteraient leur appui. Cette situation laisse présager une fois de plus que la concertation n'apporte aucune amélioration aux projets évoqués et reste juste une simple formalité, créant une légitime inquiétude chez les riverains.

Pourquoi tant de craintes ?

Un PEB avait déjà été discuté en 2006 au cours duquel les quelques chiffres communiqués étaient impressionnants. A court terme : plus de 30 000 vols annuels ; 40 000 à moyen terme (5 ans) et 50 000 à plus long terme (10-15 ans). Les conséquences d'un tel développement sont connues. En plus du danger potentiel et des nuisances sonores, la dépréciation de l'immobilier peut aller au-delà de 25%, la pol-

lution atmosphérique déjà bien détériorée ne pourrait qu'aller en se dégradant.

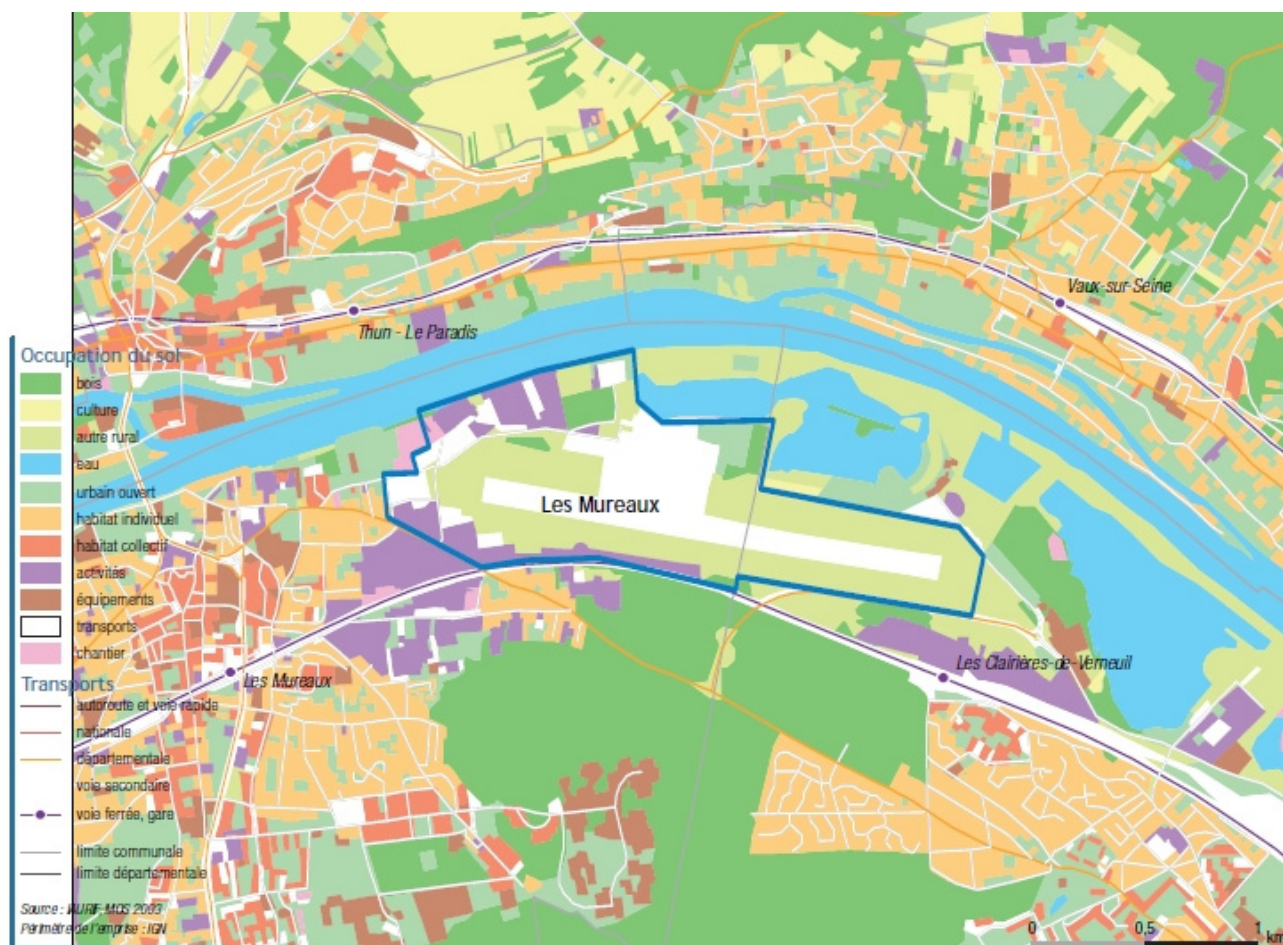
Un aérodrome municipal (Verneuil-Les Mureaux) de plus de 80 ha en bordure d'une base de loisirs régionale, une Commission consultative au fonctionnement incertain, des pouvoirs publics qui devraient assurer la sécurité et la tranquillité au voisinage de l'aérodrome, un syndicat municipal gestionnaire (SIVU) (2) aux finalités pas toujours compatibles avec l'intérêt général... voilà un équipage qui devrait être plus clair dans ses objectifs et ses finalités surtout quand on apprend que les deux pistes de 900 m **sont allongées à 1950 m**. Les élus de ces deux villes veulent-ils le développement de cet aérodrome enclavé dans le tissu urbain ? Leurs choix laissent présager une augmentation considérable du trafic qui aura pour conséquences

des nuisances accrues qui se feront bien évidemment au détriment du cadre de vie des citoyens. (C. B.)

Extrait d'un article paru dans le Journal des Deux Rives sous la même signature.

(1) - DGAC : Direction générale de l'aviation civile.

(2) - SIVU : Syndicat intercommunal (communes des Mureaux et de Verneuil sur Seine)



Histoire de l'École de l'Hautil

Aujourd'hui, il paraît tout naturel d'avoir, à proximité de son lieu d'habitation, une école communale. A l'Hautil, un hameau éloigné de Triel, peu peuplé, presque perdu dans les bois, il n'y en avait pas jusque dans le dernier quart du XIXe siècle. Comment, avant la fameuse loi de Jules Ferry de 1881 sur la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, a-t-on pu construire une école dans le hameau d'une commune disposant déjà d'un établissement d'enseignement ? Quelles en étaient les caractéristiques ?

1881 Jules Ferry décrète l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire.

Nécessité d'une école à l'Hautil

Les enfants de l'Hautil allaient à l'école à Triel et ceux d'Ecancourt à Jouy-le-Moutier, chaque commune étant distante d'au moins trois kilomètres de son hameau.

Un écolier qui aurait pu être un petit hautillois raconte son trajet par temps de neige :

"Heureusement, nous étions une dizaine d'élèves, et quand la route était couverte de neige, nous marchions en ligne. Le premier frayait le chemin et passait le dernier quand il était à bout de forces. Le second prenait sa place, et tous y passaient successivement. De cette manière, chacun se reposait de sa fatigante corvée. Mais nous arrivions les pieds mouillés, les bas et les chaussures garnis de neige au-dedans et au-dehors, et il fallait les faire sécher autour du poêle."

Les habitants de l'Hautil demandaient depuis plusieurs années la création d'une école. En effet, le besoin d'instruction s'est progressivement fait sentir: l'oisiveté et le vagabondage des enfants étaient de véritables fléaux. Certes, au peuple est réservé un enseignement primaire rudimentaire mais que l'on commence à juger indispensable. Les idées des philosophes du XVIIIe siècle dont Jean-



Jacques Rousseau avec "Emile ou l'éducation" se répandent dans la société. La femme même de Guizot, Pauline de Meulan s'intéresse à l'éducation avec une approche psychologique et pédagogique.

Lors de la guerre de 1870, le conscrit prussien alphabétisé et capable de lire une carte a triomphé du soldat français illettré et parfois non francophone.

Obtention des fonds

Les autorités municipales repoussent souvent les demandes de leurs administrés. Les préfets les poussent à créer des écoles mais refusent de financer les projets comme ce fut le cas le 14 juillet 1874 à l'Hautil. Les dons sont fréquents mais accordés la plupart du temps aux congrégations religieuses.

A l'Hautil, un certain M. Cahagne, capitaine de frégate, propriétaire du château d'Ecancourt, se chargea de l'acquisition du terrain et de la construction du bâtiment, aidé d'ailleurs par le concours empressé de la population et par des souscriptions venues des différents points de la commune. Le coût fut de 10 000 francs de l'époque. M. Cahagne en paya la plus grande part avec comme condition que les enfants d'Ecancourt puissent aller à cette école.

A cette période(1871-1875) la muni-

palité de Triel ne participa au financement qu'avec beaucoup de réticences. La subvention de l'État ne fut pas obtenue, le dossier de demande n'ayant pas été transmis en temps utile. Ce fut donc M. Cahagne, depuis Cherbourg où il était en garnison en tant qu'officier de marine, qui organisa de 1873 à 1875 l'achat du terrain (à son nom, acte de vente chez le notaire de Triel au prix d'environ 1000 francs), la construction des bâtiments, la collecte des fonds et les démarches administratives pour l'ouverture de la classe.

La construction

L'architecte fut M. Pompée qui avait fait paraître un article dans "Le Petit Journal" où il vantait les plans de l'école pour se faire de la publicité. M. Cahagne, qui l'apprit, en fut très mécontent car il ne voulait pas de bruit autour de cette entreprise. La pose de la première pierre eut lieu le 28 juin 1874 et l'inauguration le 11 octobre 1875. La construction et l'aménagement de l'école ont donc duré quinze mois et demi. A l'inauguration, seules la maison de l'instituteur et une classe unique mixte existaient ainsi que deux cours de récréation de 4 ares 90 chacune. En 1880, les 73 enfants ont à leur disposition un WC pour filles, deux pour garçons.

En 1886 fut créée la deuxième classe,

les 44 garçons vinrent dans ce qui est maintenant la classe des grands et les 25 filles dans ce qui est la classe des petits. Garçons et filles furent séparés même lors des récréations. La cour où se trouvent actuellement les tilleuls fut attribuée aux filles et celle qui est actuellement goudronnée aux garçons.

En 1891, furent construits les préaux, un pour les filles, un pour les garçons. Pour la commune, la location de l'école et du logement revint à 550 francs par an (bail de 9 ans). L'ensemble fut racheté en 1890 par Triel pour la somme de 10 500 francs, prix prévu dans le contrat passé entre M. Cahagne et la commune.

L'instituteur

Par arrêté du 20 septembre 1875, Athanase Goule, âgé de 22 ans, marié et père de deux enfants, fut désigné pour remplir cette charge à l'Hautil. L'instituteur était exempté, par un engagement décennal, de l'obligation militaire. Il devait fournir un certificat de moralité et un brevet de capacité qu'il passait devant une commission de sept personnes. Une partie de ce brevet portait sur l'instruction religieuse. Il devait d'ailleurs professer une des trois religions (catholique, protestante ou israélite). Son traitement était faible : pour M. Goule, la commune payait 800 francs par an auxquels s'ajoutaient les 600 francs des élèves payants. Les maîtres n'avaient que peu de perspective de progression et il leur fallait être secrétaires de mairie ou même ouvriers agricoles pour compléter leur revenu. En 1863, Duruy relève les salaires. En 1875, Wallon organise une carrière. A M. Goule succédèrent M. et Mme Geffroy, M. et Mme Leriche, M. et Mme Lebaillly, M. et Mme Hesling jusqu'à la fin du siècle.

Vie pratique

Les écoliers portaient une grande blouse foncée et avaient des galoches ou des sabots de bois aux pieds. A partir de 1928, l'Amicale de l'école de l'Hautil qui venait d'être créée fournissait aux enfants les plus défavori-

sés une blouse noire avec les lettres A.H. (amicale de l'Hautil) brodées en rouge et une paire de galoches que les parents devaient entretenir.

En 1875, la classe était chauffée par un poêle à bois. La commune de Triel fournissait le combustible. Par la suite le poêle fut à charbon.

Il n'y avait pas de cantine à l'origine. Les enfants faisaient réchauffer leurs gamelles sur le poêle. La cantine a ouvert en 1929 et elle a fonctionné dans les classes provisoirement, avant que le préau des filles ne soit fermé grâce à un don de Mme Leiris, présidente de la "section de bienfaisance". Le 10 Décembre 1940, la cantine cesse de fonctionner à cause des événements. Les instituteurs de l'époque sont M. et Mme Ledoux.

La commune payait le maître et pouvait donc envoyer auprès de lui les enfants indigents. Les parents des autres enfants payaient l'écolage.

Rythmes scolaires

Un clocheton (maintenant supprimé) situé sur le toit de la maison de l'instituteur contenait une cloche dont la marraine avait été Mme Basseau, nièce de M. Cahagne. Cette cloche sonnait à 8 heures moins le quart et à 12 heures 45. Les sorties se faisaient à 11 heures et à 16 heures. Les dates des vacances étaient les suivantes :

- o Jour de l'an
- o Mardi gras
- o Dimanche et lundi de Pâques
- o Ascension
- o Dimanche et lundi de pentecôte
- o Grandes vacances : du 1er août au 1er octobre
- o Le jour de la Toussaint
- o Le jour de Noël

Dans la semaine, l'école était fermée le jeudi et le dimanche mais pour certains écoliers ruraux, l'absentéisme pour cause de travaux des champs pouvait être de six mois dès l'âge de 5-6 ans.

Pédagogie

Elle dépend d'abord du mobilier. Or l'école a ouvert en 1875 avec du mobilier "divers" prêté par les habitants de l'Hautil. Le 21 octobre, le

conseil municipal autorise le maire, M. Bonnet, à acquérir ou à faire confectionner une estrade élevée de deux marches avec table bureau, une cloison en bois de 1,50 m de hauteur pour séparer filles et garçons, 18 tables à 4 places avec dessus formant pupitre et avec sièges adhérents, 3 tableaux noirs dont 2 sur chevalets mobiles. En 1880, un poêle, un thermomètre, une horloge, des tables pour tous les élèves, un compendium métrique, un tableau mural, des poids et mesures, un globe complétaient le mobilier. La pédagogie dépend aussi des manuels qui, au début du XIXe manquent ou sont souvent dépareillés. Les enfants apportaient des baux ou leur livre de messe pour apprendre à lire. Ils apprenaient ainsi à lire le latin qu'ils ne comprenaient pas. A l'Hautil, en 1880, les enfants avaient des livres de lecture, de grammaire, d'arithmétique, d'histoire, de géographie, de sciences naturelles et d'instruction religieuse. Les instituteurs faisaient étudier par coeur les 1200 questions-réponses du catéchisme. Ils ne devaient surtout pas les expliquer car on craignait les hérésies. Un christ était d'ailleurs mentionné dans l'inventaire du mobilier. Il y avait en outre 2 heures de gymnastique par semaine et de la couture pour les filles.

Après la scolarité

Après les cours préparatoire, élémentaire intermédiaire et supérieur, les élèves passaient le Certificat d'études. Il n'existait guère de passerelle entre le primaire et le secondaire. A 13 ans les grands élèves quittaient l'école ; ils allaient en apprentissage chez un patron ou directement au travail comme tâcherons. Les métiers des garçons étaient agriculteurs, carriers, plâtriers, bûcherons, charcutiers, cuisiniers, plombiers, maçons... Les filles restaient le plus souvent à la maison pour aider leur mère, ou allaient apprendre la couture, partaient comme domestiques, étaient fermières, blanchisseuses, repasseuses, femmes de ménage. An XIXe siècle, des esprits éclairés ont la religion de l'école : pour Victor

Hugo, "l'école est sanctuaire autant que la chapelle". Pour l'orléaniste Guizot, "Il faut tâcher de rendre toutes les communes propriétaires d'une maison d'école, de même qu'elles le sont d'une église". Le bonapartiste Duruy estime que le Certificat d'études est l' "acte de baptême d'un être intelligent".

L'école de l'Hautil est l'illustration de ce progrès. On est passé d'un établissement où la salle de classe est parfois le logement du maître, où chaque élève apporte sa bûche pour le chauffage à une école bien agencée. Le

maître dompteur, souvent congréganiste usant de la férule a laissé place à un normalien mieux formé. La pléthore d'élèves abrutis par le par cœur ou livrés à eux-mêmes est devenue un effectif plus raisonnable où les héros sont des disciples méritants récompensés lors des distributions de prix.

Mais la religion est encore dans l'école : un christ figure dans chaque classe, le catéchisme est une matière dominante. Il faudra attendre le républicain Jules Ferry pour que l'école et son maître soient libérés de l'emprise

de la religion et qu'il n'y ait plus d'injustices si criantes et discriminatoires entre les enfants.

Claude Barouh et Françoise Desmonts.

Texte communiqué par l'association

Triel Mémoire et Histoire.

G. Beaujard et D. Biget Triel-sur-Seine, son histoire, ses légendes...

F. Reboul-Scherrer La vie quotidienne des premiers instituteurs (1833-1882).

Les archives de l'école Célestin Freynet de l'Hautil.

Arnaldur Indridason



Arnaldur Indridason est un auteur islandais de romans policiers. Il connaît un très grand succès avec "La Cite des Jarres" qui remporte plusieurs prix et est adapté au cinéma. Puis il enchaîne de nombreux ouvrages qui rencontrent un très grand public international.

Les intrigues d'Indridason se déroulent toujours en Islande, île volcanique ou se mêlent des paysages fracassés par la lave et les landes désertes balayées par les vents et les tempêtes.

Son héros est le commissaire Erlendur, qui traîne sa langueur de vivre entre 2 enquêtes, sa fille

qui se drogue, et la recherche obstinée de son petit frère disparu sur la lande, lors d'une de ses tempêtes de neige ou toute l'Islande n'est plus que brume et brouillard.

Il a deux adjoints Elinborg, une femme, et Sigurdur. Dans certains de ses romans, ses deux adjoints coiffent la casquette de leur patron: ils sont les héros à part entière et mènent l'enquête. la première passionnée de cuisine et le second un tantinet xénophobe et réactionnaire. Les intrigues ont une trame solide, et ne laissent que peu de place à l'irrationnel, encore moins au fantastique. On est bien dans le réel, le tissu social islandais, son mode de vie et sa rigueur climatique.

Avec la "Muraille de Lave", son dernier roman, Indridason explore les ressorts de la crise financière islandaise, dégât collatéral de la crise des subprimes, mais qui plonge ses racines dans des folies bancaires à grande échelle. Qu'on en juge : les actifs des banques islandaises représentaient 800 % du PIB islandais à fin 2007 ! Prises dans un engrenage

démontiel, elles ont emprunté à marche forcée sur le marché inter-bancaire, pendant qu'elles offraient des taux d'intérêt énormes à leur déposants. En échange, elles prêtaient et les islandais se sont endettés massivement. Tout s'est écroulé comme un château de cartes, lorsque leur source de refinancement auprès des autres banques internationales s'est tarie. Les banques n'ont pu rembourser leurs déposants, ont déposé leur bilan et ont été nationalisées. Indridason s'engouffre dans ce drame financier islandais et dévoile un monde de petits et grands escrocs, amateurs de coups financiers tordus mais prêts à commettre l'irréparable pour préserver leurs secrets et leurs vies de parvenus.

Ne craignez pas le froid islandais avec Indridason : les personnages sont certes rugueux, mais ce sont leurs qualités de cœur et leur chaleur qui vous emportent vers le dénouement.

Robert

Agenda

Vendredi 22 Novembre 2013

Beaujolais Nouveau

Dimanche 15 Décembre 2013

Randonnée Pédestre

Samedi 11 Janvier 2014

Galette des Rois

Pour être au courant de toutes nos animations n'oubliez pas de consulter <http://hautil.org>
Vous pouvez aussi vous inscrire à notre liste de diffusion en envoyant un mail à planitre@hautil.org

Recette

Blanquette de poulet

Vider et flamber un poulet. Le découper en petits morceaux.

Dans une cocotte, faire fondre une cuiller de beurre et faire revenir les morceaux, à feu moyen, sans laisser roussir. Ajouter 2 oignons, une carotte coupée en grosses rondelles, du lard maigre.

Saupoudrer d'une cuiller à soupe de farine et brasser avec une cuiller en bois.

Verser 1 verre et demi d'eau chaude et autant de vin blanc sec (ou de cidre).

Saler, poivrer.

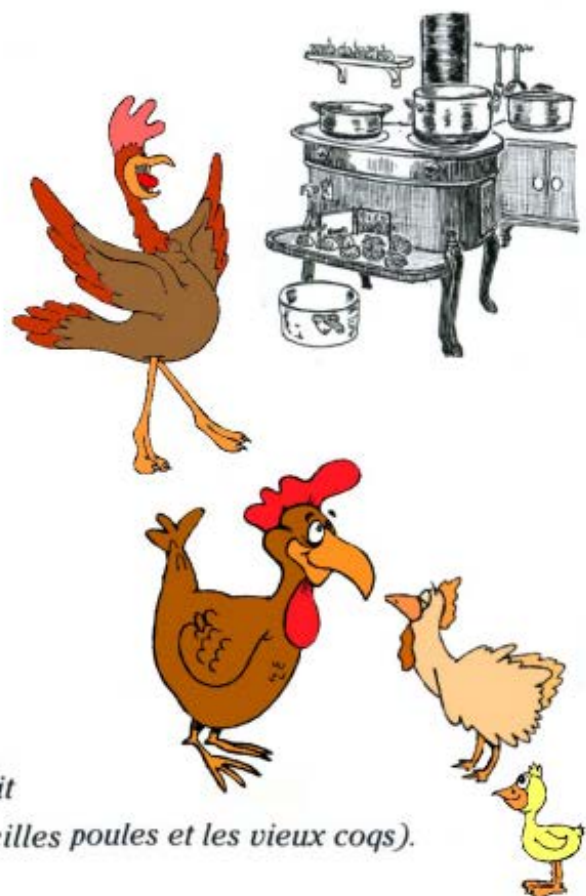
Le liquide doit arriver à niveau.

Couvrir et laisser mijoter durant 30 mn.

Mélanger dans un bol 1 ou 2 jaunes d'œuf avec de la crème fraîche. Verser cette préparation dans la viande. Remuer vivement, faire chauffer sans laisser bouillir. Servir aussitôt.

(Autrefois, dans les fermes, on ne mangeait

pas les poulets, mais les vieilles poules et les vieux coqs).



Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Attention nouvelle adresse depuis le 1er Septembre 2010 :

Chemin des Moines (à côté du SIVATRU).

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi: 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi: 9h - 17h

Dimanche: 9h - 13h

accepte les verres, appareils électriques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon, gravats et certains produits toxiques.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude BAROUH, Bernard BOUTINAUD, Mike CLOSE, Vincent DI SANZO,
Lionel FREJAVILLE, Robert LANDSBERGER

Mise en page : Vincent DI SANZO

Imprimeur : Ateliers Reprographiques AG, 92500 Rueil Malmaison

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc...),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,...),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de L'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org **à vos crayons,**
à vos claviers,

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser à la Trésorière Anne GAFFORY, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 20....

A retourner à : Anne GAFFORY, 3 Rue Julien Cauchois, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€